

Recueil de Sermons de  
**Sëriñ Saalihu Mbakke**



# Sommaire

Titre Sermon : Les Pièges de l'Âme.....	3
Titre Sermon : La Crainte de Dieu .....	9
Titre Sermon : Se Repentir en Dieu .....	12
Titre Sermon : La Célébration du Magal.....	15
Titre Sermon : Fraternité Musulmane .....	18
Titre Sermon : Préservation du Sanctuaire de Toubâ .....	22
Titre Sermon : Le Respect des Règles de l'Islam .....	25

# Titre Sermon : Les Pièges de l'Âme

Auteur : Cheikh Saliou Mbacké

Circonstance : Korité 1993

*Ce Sermon fut prononcé par Cheikh Salih Mbacké à l'occasion de la fête de l'Aid-el-Fitr (Korité), célébré le jeudi 25 mars 1993 à Touba.*

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soient sur vous. Je vous adresse mes salutations, vous mes frères condisciples mourides réunis ici en ce jour, vous exprime ma déférence et transmets mes salutations à tous mes Frères musulmans où qu'ils se trouvent, en raffermissant nos liens de fraternité musulmane.

C'est le lieu ici de vous rappeler ce qui est à l'origine de notre avènement ici-bas et qui motive notre séjour sur terre, à savoir adorer DIEU, notre SEIGNEUR, qui nous a créés à la seule fin qu'on L'adore

[LUI qui a dit :]

*«Rappelle, car le Rappel profite aux croyants. Je n'ai créé les djinns et les humains qu'à la seule fin qu'ils M'adorent»*

*«Je ne cherche pas d'eux un moyen de subsistance et ne veux pas qu'ils Me nourrissent. En vérité, c'est DIEU le Grand Pourvoyeur, le Détenteur de la Force Infinie, l'Inébranlable.»*

*«Ô vous les hommes ! Adorez votre SEIGNEUR»*

Au fait de nous avoir créés et assignés la mission de L'adorer, Il ajouta Promesse et Menace : «Quiconque aura transgressé [les Limites de DIEU] et préféré la vie d'ici-bas, la Géhenne sera sa demeure»

*«Quant à celui qui aura redouté de comparaître devant son SEIGNEUR et empêché son âme de céder à ses mauvais penchants, le Paradis sera sa Demeure»*

Ces sentences constituent des extraits textuels du Saint Livre...

Il est également dit dans une Tradition Prophétique :  
«*Le Paradis est entouré par les aversions alors que l'Enfer est bordé de choses désirables.*»

Dés lors, qu'en plus de ce que DIEU nous a prescrit et de ce qu'Il nous interdit, Il y a inclus que le Paradis est au milieu des choses qui donnent à l'âme charnelle une aversion, quiconque avant d'y accéder devra dominer ce dont son âme répugne.

De même, l'Enfer étant bordé de tentations, c'est-à-dire de désirs profanes, vaincre ces tentations est la cause qui en délivre, s'en détourner seul en préserve...

S'agissant d'autre part de ces choses qui dégoûtent à l'âme, la raison pour laquelle elles sont dénommées aversions autour du Paradis nous est explicitée par le Cheikh qui dit à propos de l'âme charnelle [dans «*Les Itinéraires du Paradis*»] :

«*Notre âme charnelle est, par nature, pétrie d'aversion pour tout acte d'adoration.*» C'est dire ainsi que DIEU qui l'a créée, l'a façonnée avec une répugnance naturelle pour les actes d'adoration agréés.

La preuve en est qu'il est un grand nombre de gens qui crient, passent leur temps à s'agiter, à se disputer et à bavarder vainement, perdent du temps en bavardages futiles alors que le seul accomplissement de deux rak'as leur est plus aisé et bien plus paisible.

En fait la double Profession de Foi «*Il n'existe d'autre divinité si ce n'est DIEU et Muhammad est l'Envoyé de DIEU*» s'avère plus simple que toute autre chose ; n'empêche pourtant que l'âme penche vers ces autres préoccupations à la place de celle-ci.

En dépit du fait que cette manière de vivre soit des plus

pénibles et sans profit véritable, c'est pourtant le penchant vers lequel l'âme incline plus que vers cette pratique pourtant plus aisée et pleine d'avantages...

Après cela, le Cheikh poursuivra en précisant que celui qui s'évertue à mortifier son âme de manière à s'acquitter de ces pratiques recommandées, ses actes d'adoration peuvent

être entachés par des vices de manière à être corrompus...

*«Et si l'homme combat pour rompre ces attaches et agit pieusement, l'âme charnelle tente alors de corrompre son action par des vices jusqu'à ce qu'elle devienne nulle. Si l'homme réussit à s'affranchir de toutes ces tentations, Satan entreprend alors de le persuader de son mérite et de lui faire croire à sa prééminence sur les autres...»*

Ceci signifie que si l'homme s'évertue à agir pieusement, les vices peuvent s'y glisser et corrompre son action. Parmi ces vices, on compte l'ostentation. Et même s'il arrive à dominer celle-ci, l'autosatisfaction peut s'y glisser

C'est-à-dire le contentement envers sa propre personne pour une oeuvre accomplie, persuadé qu'elle est parfaite, qu'on l'a accomplie exactement comme DIEU l'a prescrite et qu'elle est exempte d'ostentation.

Le fait même de considérer cela peut engendrer la suffisance. *«Leurs oeuvres ont été réduites à néant...»* du Coran en est alors la conséquence.

Evertuons-nous par conséquent de nous conformer aux Recommandations de DIEU en y fondant bon espoir. Cette bonne espérance est d'ailleurs une attitude que ton SEIGNEUR t'a recommandée. Si donc Il t'a créé pour cette obéissance, tu ne dois point y déroger du moment qu'Il te l'ordonne.

La rétribution qu'on espère de l'exécution de Ses Prescriptions constitue cette espérance, mais nourrir cet espoir et escompter Sa Rétribution dans la désobéissance à DIEU, il ne s'agit point de cela mais plutôt de quelqu'un qui se conforme aux Ordres Divins tout en nourrissant une espérance fondée.

A ce propos, il s'est un jour passé une histoire fort intéressante devant le Cheikh, à même d'étayer nos propos. Le Cheikh avait un jour confié à des disciples la tâche de confectionner une palissade se devant d'être achevée le jour même.

A l'heure de la prière, il passa devant eux pour se rendre au lieu de culte. Peut être l'ont-ils suivi comme d'habitude [puis sont retournés à leur tâche]... Toujours est-il que lorsqu'il revint de la prière il repassa devant eux et les trouva au même endroit. L'on pouvait vraisemblablement penser qu'ils avaient effectué la prière et repris le travail...

Cependant parmi les notables religieux Maures, adeptes qui se trouvaient toujours dans son entourage, il y en eut un pour dénoncer ces disciples. En effet, empressés de terminer à temps leur besogne, ils ne s'étaient pas rendus à la prière. Voulaien-ils, peut être, l'effectuer après avoir fini leur travail pour qu'en tout état de cause les ordres n'outrepassent point les délais fixés...

Ayant compris cela, le Maure les dénonça auprès du Cheikh. Ainsi, arrivé à la hauteur de ces derniers, il s'empressa de l'interpeller : «*Cheikh ! Cheikh !*», puis en désignant ces fidèles, Il dit [citant le Coran] : «*Qu'est-ce qui vous a donc conduits au Feu Infernal ?*» [Verset dont la suite est : «*Ils diront : «Nous n'étions pas de ceux qui faisaient la Prière...»*]

Et le Cheikh de répliquer promptement (citant égale-

ment le Coran) : «*Malheur à ceux qui prient !...»*

[Verset dont la suite est : ‘*«...tout en négligeant leur Prière, qui agissent avec ostentation et refusent de prêter l’ustensile à celui qui en a besoin»*]

L’homme se trouve donc suspendu entre ces deux périls : la négligence ou l’annulation des oeuvres.

Ainsi le Cheikh a-t-il corrigé ceux-là qui avaient manqué à l’office et leur a intimé l’ordre de défaire tout ce qu’ils avaient pu réaliser au cours du temps imparti à la Prière et de le refaire entièrement. Il a également amendé le notable Maure (en lui indiquant la relativité de son jugement).

Celui qui se trouve donc entre ces deux situations se doit d’être préoccupé et vigilant et surtout penser à sa propre personne. Lorsqu’il est ainsi dit dans le Coran : «*...Sur le bord branlant du gouffre»* (9 :109), l’on peut y voir le symbole de l’homme confronté à cette situation à double risque où échapper à un danger expose sur le champ à un autre et s’il ne fait pas attention, il peut glisser dans l’un ou l’autre.

Ces versets susmentionnés ne sont ni interprétation, ni commentaire, mais des extraits textuels du Saint Livre... Quiconque oscille donc entre ces deux poids doit constamment faire preuve de persévérance sans jamais s’infatuer ou céder à l’autosatisfaction...

Nous prions DIEU qu’Il nous compte parmi Ses serviteurs dont Il Agrée l’adoration, de nous gratifier de la Piété et de Ses Bienfaits, ces Faveurs qu’Il détient uniquement pour en faire don et dont Il n’attend que qu’on les Lui réclame.

Nous les sollicitons et Le prions de nous inciter à la constance dans le Rappel et la Mention du Nom de DIEU, à la Reconnaissance à DIEU et à LUI demander Pardon.

Que le Salut soit sur vous. Nous nous repentons et demandons Pardon à notre SEIGNEUR et Le prions de nous accorder Ses Bienfaits au même titre que l'Absolution...



# Titre Sermon : La Crainte de Dieu

Auteur : Cheikh Saliou Mbacké

Circonstance : Tabaski 1993

*Ce Sermon fut prononcé par Cheikh Salih Mbacké à l'occasion de la fête de l'Aid-el-Adha (Tabaski), célébré le mardi 1er Juin 1993 à Touba.*

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soient sur vous. J'adresse mes salutations à tous Frères musulmans, vous exprime ma déférence et vous présente mes excuses tout en acceptant les vôtres.

Nous rappelons à tous nos Frères musulmans la raison de notre existence et de notre séjour terrestre, à savoir l'Adoration de notre SEIGNEUR.

Nous Le prions de nous accorder l'Absolution et le Pardon, de nous assurer Son Assistance contre notre âme charnelle «cette âme qui incite au mal». Nous LUI demandons Grâce et Le prions de nous gratifier de la Faveur d'accomplir ce qu'Il nous a choisi et recommandé.

[LUI qui a dit] : «*Nous avons recommandé à ceux qui ont reçu le Livre et à vous-mêmes de craindre DIEU.*» «*Assurément, il te fut révélé, à l'instar [des Prophètes] qui t'ont précédé : si tu associes DIEU à quoi que ce soit d'autre ton oeuvre sera annulée et tu seras du nombre des perdants.*»

«*Adore plutôt DIEU en toute exclusivité et sois du nombre des reconnaissants.*» «*Ô vous qui croyez ! Redoutez DIEU de la plus révérencielle des craintes.*» «*Craignez DIEU autant que vous pouvez*»

[Il figure également dans une tradition du Prophète] : «*Les actions ne valent que par les intentions qui les ont inspirées. Chaque homme n'aura que le fruit de son in-*

tention...»

Je fais de ces Recommandations un viatique personnel que je partage avec tous mes Frères musulmans...

Relativement à mes condisciples mourides, je leur rappelle en particulier ces quelques vers du Cheikh : «*Mes écrits possèdent la vertu d'assurer la Bonne Education Spirituelle à tout novice de même qu'ils font accéder l'initié à DIEU*»

«*DIEU a mis dans mes écrits les Secrets de la formule «Laa ilaaha illa Laah».*»

«*Je détiens un Savoir ne figurant point dans les livres, ne ménage donc jamais ton ardeur dans mon service...*»

Nous rappelons cela dans une perspective revivificatrice de la Mouridiyah et rappelons en même temps une attitude du Cheikh dont ceux qui le connurent à la fin de sa vie peuvent témoigner, à savoir que lorsqu'on lui confiait un enfant, il recommandait qu'on l'instruise, l'éduque et l'initie au travail.

Je vous convie à la même chose dans les Daaras que j'ai implantées à Khelcom, même si je reconnais ne pas en être digne. Je le fais afin de bénéficier de la Bénédiction contenue dans ces propos du Cheikh et les rappelle à tous les disciples mourides tout en les y invitant...

«*La Louange soit à DIEU qui nous a guidés à ceci ! Nous ne serions assurément point capables de nous orienter tous seuls...*» (7:43)

Nous rendons profondément Grâce à DIEU et implorons Son Absolution. Puisse le SEIGNEUR nous favoriser de Ses Bienfaits de toute nature, nous pardonner tous nos péchés, «*les premiers comme les derniers, ceux qui sont cachés comme ceux qui sont manifestes, et tous ceux qu'Il connaît mieux que personne...*»

La Louange soit à DIEU. Au Nom de DIEU.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de DIEU  
soient sur vous.

# Titre Sermon : Se Repentir en Dieu

Auteur : Cheikh Saliou Mbacké

Circonstance : Korité 1992

*Ce Sermon fut prononcé par Cheikh Salih Mbacké à l'occasion de la fête de l'Aid-el-Fitr (Korité), célébré le dimanche 5 avril 1992 à Touba.*

Que la Paix soit sur vous.

Nous vous adressons nos salutations au même titre qu'à tous nos condisciples mourides réunis en ce jour. Nous transmettons également nos salutations déférentes à tous nos Frères musulmans où qu'ils se trouvent, leur présentons nos excuses tout en acceptant les leurs.

Je rappelle d'abord à ma propre personne et vous rappelle la raison de notre existence et de notre séjour sur terre, à savoir adorer DIEU, notre SEIGNEUR.

[LUI qui a dit :] «*Ne soyez pas comme ceux qui ont oublié DIEU au point qu'il leur fit oublier leur propres personnes...*»

Nous vous recommandons également de vous repentir en DIEU et de vous diriger résolument vers LUI ; cette occasion s'y prêtant particulièrement. Notre SEIGNEUR n'est point de nature à manquer à Sa Promesse et c'est LUI qui a promis de pardonner à ceux qui implorent Son Pardon. Nous LUI demandons par conséquent de nous accorder l'Absolution...

Nous vous demandons également d'accomplir des oeuvres pies de réparation (tawasul) dans ce repentir, oeuvres consistant à faire des aumônes dont le but exclusif est de se repentir en DIEU.

Relativement à cette aumône, que nul n'en sous-estime ou surestime la quantité et partout où elle sera collectée elle devra être remise aux plus indigents

d'entre les gens, notamment à ceux dont on présume la dévotion. Nous prions notre Seigneur d'agréer notre repentir et de nous en accorder une issue heureuse.

Quant à Ses Innombrables Bienfaits dont Il a recommandé qu'on les sollicite, nous Lui demandons de nous en gratifier, de nous accorder aussi bien Ses Faveurs que Son Assistance.

Je fais savoir à tous mes Frères musulmans que je raffermis les liens de fraternité musulmane qui nous unissent. A l'endroit de toute personne avec qui je partage l'Islam, je renoue en ce jour ce lien de Fraternité. Ce que je recommande commence par ma propre personne mais nous concerne tous également.

Je souhaite vivement que nous nous consacrons tous à nous souvenir de notre SEIGNEUR en toute occasion.

L'imploration des Bienfaits de DIEU et la quête de Son Pardon à travers des oeuvres pies et des aumônes, toute personne qui est à même de s'en acquitter je voudrais qu'elle le fasse, les disciples mourides plus particulièrement

Je souhaite également que nous procédions à la lecture du Saint Coran en sus de ces oeuvres pies. Que chacun lise donc le Coran autant de fois que possible dans l'intention de se rapprocher de DIEU par la repentance et l'imploration de Son Pardon.

Il est une Sagesse que le Cheikh a enseignée : *«DIEU a doté tout être humain de deux types de ventres : son ventre physiologique et celui constituant l'intérieur de sa tombe...*

*Que le ventre situé dans son corps ne le préoccupe pas outre mesure car DIEU qui l'en a pourvu Se Charge de lui assurer la subsistance à même de l'alimenter. Que le «ventre» de sa tombe soit son unique préoccupation car*

*tout ce qu'il n'y aura pas prévu, point il ne l'y trouvera...»*

En outre, ce monde d'ici-bas s'éloigne avec célérité et, à jamais, il passe, aucune poursuite ne pouvant l'atteindre ; plus tu tends vers lui, plus il t'échappera...

Quant à notre SEIGNEUR, plus tu t'évertues de t'approcher de Lui, davantage Il se rapprochera de toi et si tu te diriges résolument vers Lui, Il courra à ta rencontre. Dirigeons nous par conséquent vers DIEU...

Je rappelle cela instamment, d'abord à ma propre personne, ensuite à toute personne à qui je suis en devoir de donner des directives et à quiconque vient les solliciter auprès de moi. Je le rappelle également à toute personne avec qui je partage l'Islam.

Pour ma part, j'atteste que l'Islam est la seule religion que je professe et jamais je n'y associerai autre chose. Aussi toute cause qui lui est extérieure, je ne saurai ni la promouvoir ni en faire obstacle et n'en suis absolument pour rien...

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soit sur vous.

# Titre Sermon : La Célébration du Magal

Auteur : Cheikh Saliou Mbacké

Circonstance : Deuxième Appel Magal 1992

*Cet appel fut lancé le 11 août 1992 par Cheikh Salih Mbacké à l'approche du Grand Magal de Touba.*

Je cherche la Protection de DIEU contre Satan le lapidé.

«Je la mets sous Ta Protection, ainsi que sa descendance, contre la séduction de Satan le lapidé» (3 :36)  
«SEIGNEUR ! Je me mets sous Ta Protection contre les suggestions des démons»

«Ô SEIGNEUR ! Je me mets sous Ta Protection afin qu'ils ne soient jamais présents en moi» (23 :98) Puisse DIEU TRES-HAUT accorder la Paix, le Salut et la Bénédiction à notre Seigneur et Maître Muhammad, à sa Famille et à ses Compagnons.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions de DIEU soient sur vous. J'adresse mes salutations à l'ensemble de mes Frères musulmans à travers le pays tout entier, leur présente mes excuses tout en acceptant les leurs. Je prie DIEU qu'Il nous gratifie le plus parfaitement de Ses Faveurs et de Ses Sources de Miséricorde.

Je recommande à tous mes condisciples mourides et leur rappelle la recommandation du Cheikh relative au jour [du Magal] célébré le 18ème jour du mois de Safar qui coïncidera cette année avec le 18 août.

C'est un jour dont il a recommandé la commémoration et à l'occasion duquel DIEU lui a accordé des Faveurs telles que toute personne s'en réjouissant se doit de le célébrer et de le fêter lorsque revient son anniversaire. Pour ce qui est des caractéristiques de ce jour particulier, j'en ai amplement parlé les années passées de façon

explicite (...)

Je réitère donc les recommandations relatives aux réjouissances en ce jour que le Cheikh nous avait données : le fait de réjouir sa famille, offrir des mets aux siens et de le célébrer à l'instar de la Fête du Sacrifice. Je rappelle cela d'abord à ma propre personne et vous le rappelle.

C'est pour cette raison d'ailleurs que les gens l'appelaient «*la deuxième Fête du Sacrifice*» ce que le Cheikh n'accepta point du fait qu'une telle appellation puisse donner l'impression d'une innovation religieuse blâmable (bid'a).

Dès lors que la Fête du Sacrifice représente un acte traditionnel (Sunna), la répéter serait une innovation religieuse blâmable. Ainsi préconisa-t-il de l'appeler plutôt «*Magal*» (Commémoration). C'est d'ailleurs lui-même qui a recommandé le terme «*Magal*» et c'est de là que provient ce vocable.

Les recommandations qu'il y avait données consistent uniquement à «préparer des réjouissances, allant de la poule au chameau, que chacun m'assiste [dans cette Reconnaissance à DIEU] selon la mesure de ses moyens.» Voilà ce qu'il nous a recommandé de faire en ce jour.

Nous lançons le présent appel pour que chacun commence par s'y consacrer chez lui puis d'en faire autant une fois arrivé à son lieu d'accueil. Nous rendons infiniment grâce à DIEU et LUI demandons de nous gratifier de la Félicité, du Salut et une Issue heureuse à travers sa célébration...

[Nous vous recommandons également de vous consacrer, le jour du Magal] à la lecture du Saint Coran bien que ne faisant pas partie des directives explicites données par le Cheikh relativement à la célébration de ce



Jour.

Cela du fait que nous savons tous que ce qu'il aimait le plus au monde était le Coran, lecture dont il ne se lassait jamais. Aussi quiconque aspire obtenir son Agrément et célébrer dûment ce jour devra y associer la lecture du Coran...

Cette lecture du Coran, nous l'effectuerons en guise de don pieux à l'intention du Cheikh puis en guise de don pieux, en son nom, envers le Prophète (PSL) ; ce à quoi il ne manquait jamais de s'acquitter durant sa vie. Effectuons-le donc en son nom.

Pour ma part, considérant ne pas être digne de la faveur de cette lecture du Coran, je quémande néanmoins celle de bénéficiaire, au terme de la lecture du Coran, de vos prières par la grâce du Prophète et celle du Cheikh. (...)

Puisse DIEU nous y mener dans de bonnes conditions en nous assurant le Salut et des Avantages.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soient sur vous.

# **Titre Sermon : Fraternité Musulmane**

**Auteur : Cheikh Saliou Mbacké**

**Circonstance : Magal 1992**

*Ce discours fut prononcé par Cheikh Salih Mbacké à l'occasion du Grand Magal de Touba, célébré le mardi 18 août 1992 à Touba.*

Je cherche la Protection de DIEU contre Satan le lapidé.

*«Je la mets sous Ta Protection, ainsi que sa descendance, contre la séduction de Satan le lapidé» (3 :36)*

*«SEIGNEUR ! Je me mets sous Ta Protection contre les suggestions des démons»*

*«Ô SEIGNEUR ! Je me mets sous Ta Protection afin qu'ils ne soient jamais présents en moi» (23 :98)*

Au Nom de DIEU, le CLEMENT et MISERICORDIEUX.

Que le Salut la Paix et les Bénédiction de DIEU TRES-HAUT soient sur notre Seigneur et Maître Muhammad.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soient sur vous.

J'adresse mes salutations à tous nos Frères Musulmans et exprime une gratitude particulière envers les chefs religieux venus honorer de leur présence et commémorer avec nous ce jour du Magal. A commencer par l'honorable Yûsuf ibn Cheikh Sidiya Bâba, ainsi que nos parents de Jâmal, nos parents Niassène, ceux de Thiénaba, de NDiassane et de Tivaouane avec qui DIEU nous a unis par le lien de la foi et celui de la parenté, à travers nos communs aïeux de Affé, de MBacké et de Thiéyène.

Je salue également nos frères de la famille de Cheikh Sâdibou avec qui nous sommes liés par des liens affectifs très anciens, dirigée par Cheikhna Ibn Aziz Aïda-

ra, nos amis de longue date descendants de la famille de El Hadj Oumar Tall et de Mountaga Tall, nos frères Lâyènes avec qui nous entretenons des relations d'amitié telles qu'ils ne manquent jamais de s'associer à tout ce que nous organisons

Toutes ces anciennes relations du Cheikh venues raffermir nos liens de fraternité comme les familles de Serigne Ahmadou Sakhir Njéguène, de Chérif Cheikh Ahmadou Baro, de Serigne Pakala, Serigne Ahmadou Lamine Dème de Sokone ainsi que l'organisation des 'Ibâdu-r-Rahmân, la famille de Serigne Alpha Thiombane, celle de Mame As Dieng et tous les descendants de familles religieuses...

J'adresse mes salutations à tous mes frères musulmans, leur témoigne ma gratitude, leur exprime ma déférence et présente à tous mes excuses en acceptant les leurs. Je salue également mes condisciples mourides en leur donnant des recommandations dont la première se rapporte à la Crainte et à l'Adoration de DIEU.

Quiconque ne craint pas DIEU doit savoir que son SEIGNEUR a créé quelque chose qu'il craint et qui, en retour, ne révère que DIEU... Par conséquent, chercher refuge auprès de DIEU constitue la seule voie capable de préserver toute personne de ce qu'elle craint ; c'est aussi celle à même de satisfaire pleinement ses vœux.

Pour ce qui se rapporte au Rappel de DIEU, il est une Tradition Prophétique qui nous enseigne que : «Il n'est point un seul groupe de croyants qui se réunit et se disperse, n'ayant point mentionné le Nom de DIEU, sans que leur odeur ne devienne plus désagréable que celle d'une charogne».

Si donc DIEU nous a rassemblés en cette circonstance, nous devons nous évertuer à nous souvenir de DIEU

et solliciter Ses Innombrables Bienfaits dont Il n'attend qu'une demande Lui soit adressée pour l'exaucer. Nous Lui demandons donc de nous favoriser de Ses Dons, qu'Il nous accorde la Foi, la Soumission à DIEU et la Perfection Spirituelle et qu'Il répande sur nous Ses Bienfaits afin que nous puissions L'adorer le plus parfaitement.

Cela dit, je vous témoigne toute ma gratitude en cette présente circonstance car, conformément à la recommandation du Cheikh voulant que ce Jour soit un Jour de joie et de réjouissance, vous l'avez commémoré avec nous comme il se doit.

Nous avons désormais en vue un autre événement hautement important aux yeux du Cheikh et dont il recommandait fortement la célébration : la Nuit de la Naissance du Prophète. Il assurait Lui-même l'organisation de sa commémoration et y conviait tout le monde. La Nuit de la Naissance du Prophète est l'une des choses les plus importantes qui lui tenait particulièrement à coeur.

Tous ceux qui le connaissaient savaient que cette Nuit fait partie de ce à quoi il accordait une grande considération au point que beaucoup attendaient ce mois pour solliciter une faveur auprès de lui, comptant sur la joie dans laquelle le mettait son arrivée pour obtenir satisfaction.

*«Je me consacre à la Célébration de la Naissance du prophète tout le mois durant»* a-t-il écrit alors que ladite naissance est traditionnellement célébré le douzième jour de ce mois...

Accordons-lui donc une grande considération si nous avons le bonheur d'y parvenir

Cela ne signifie pas pour autant que chacun doive quitter son lieu habituel de célébration pour venir le faire

à Touba. Que chacun reste plutôt à l'endroit où il avait l'habitude de la célébrer et que celui qui ne le faisait pas l'organise chez lui s'il en a les moyens, autrement qu'il se joigne à ses voisins qui le célèbrent.

Nous vous rappelons encore une fois la raison de notre existence et de notre séjour sur terre qu'est l'Adoration de DIEU, la Crainte de DIEU, l'Evocation de DIEU, la Reconnaissance à DIEU, l'Invocation de DIEU, l'Implo-ration du Pardon de DIEU... Nous accomplissons tout cela en communion avec vous.

Nous exprimons nos remerciements aux personnalités ici présentes envoyées par le Président de la République et leur collaborateurs, car nous savons qu'ils se sont acquittés de leur mission avec diligence et que tout ce qu'ils n'ont pas pu faire a du dépasser leurs moyens.

Depuis l'approche du Magal, Ils n'ont cessé de collaborer avec nous et se sont dévoués entièrement à leurs tâches. Nous les en remercions et prions notre SEI-GNEUR qu'Il répande la Paix sur nous, sur notre pays le Sénégal et sur l'ensemble des musulmans.

Puisses DIEU nous accorder la Paix, une Issue Heureuse, le Salut, la Jouissance de Ses Bienfaits et la Prospérité. Nous Le prions également de bénir cet hivernage. Il n'est de bien plus précieux que l'eau, nul ne peut se la procurer seul et nul ne peut pourtant s'en passer ; puisse-t-Il nous en gratifier une quantité à même de nous garantir un bon hivernage et de le bénir (...)

Que la Paix et la Miséricorde de DIEU soient sur vous.

# **Titre Sermon : Préservation du Sanctuaire de Touba**

Auteur : Cheikh Saliou Mbacké

Circonstance : indéterminé

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soient sur vous. Je cherche la Protection de DIEU contre Satan le lapidé.

*«Je la mets sous Ta Protection, ainsi que sa descendance, contre la séduction de Satan le lapidé» (3 :36)*

*«SEIGNEUR ! Je me mets sous Ta Protection contre les suggestions des démons»*

*«Ô SEIGNEUR ! Je me mets sous Ta Protection afin qu'ils ne soient jamais présents en moi» (23 :98)*

Puisse DIEU TRES-HAUT accorder la Paix, le Salut et la Bénédiction à notre Seigneur et Maître Muhammad. Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction de DIEU soient sur vous.

J'adresse mes salutations déferentes à tous mes frères musulmans, leur présente mes excuses tout en acceptant les leurs. Je rappelle à tous un principe essentiel nous concernant tous en tant que croyants : l'adoration de notre SEIGNEUR qui nous a créés et ordonnés de l'adorer.

Nous Lui exprimons notre profond repentir et sollicitons Ses Bienfaits qu'Il n'a créés qu'aux fins d'en gratifier Ses serviteurs et dont Il a recommandé l'implication. Puisse-t-Il accorder une issue heureuse à cet hivernage que nous venons juste d'entamer en nous y pourvoyant d'une eau suffisante et de tout ce qui pourra le bonifier tout en nous préservant des écarts.

Cela dit, je recommande à tous les disciples mourides, plus particulièrement ceux qui résident à Touba, d'évit-

er strictement tout acte que le Cheikh a interdit dans sa cité, et de privilégier plutôt cela dans leurs prières de rogations pour la pluie.

Je vous recommande de vous abstenir d'accomplir toute action dans laquelle vous n'aimeriez pas être surpris par le Cheikh et pour laquelle vous seriez prêts à vous cacher, à fuir et à y couper court s'il vous rencontrait dans cette situation.

Tout le monde est parfaitement conscient de ce à quoi je fais allusion ; que donc tous ceux qui commettent de tels actes cessent de le faire et s'abstiennent d'effectuer à Touba toute pratique prohibée par son fondateur. Si nous y consentons, nous obtiendrons bientôt des Avantages éminents qui se répandront à travers tout le pays.

Je réitère donc l'importance que j'accorde à l'abstention envers les Proscriptions Divines et l'accomplissement des Ordres de DIEU. Il ne fait certes point de doute que nous faisons des efforts dans l'accomplissement des Ordres de DIEU, mais nous ne devons pas pour autant négliger d'éviter Ses Interdictions.

J'insiste donc et vous rappelle votre devoir de repentance, à ma propre personne d'abord et à toute personne consentant à écouter mes recommandations ; repentons-nous donc en DIEU, implorons Son Pardon et Ses Bienfaits.

Ceci dit, il est évident qu'en ces temps-ci un grand nombre de rumeurs circulent auxquelles j'aimerais apporter quelques précisions. Soyez certains qu'aucune sorte de mécontentement - même le plus petit accroc - n'existe entre un quelconque membre de la famille du Cheikh qu'il m'a confiée et moi ; que ce soit une charge que j'aurai retirée à quelqu'un ou quoi que ce soit d'autre.

Et si cela y ressemble par hasard, sachez à présent qu'il

n'en est rien, apprenez-le donc de ma propre bouche. Sachez que je tiens en estime tout membre de la famille du Cheikh qu'il m'a confiée, que ce soit ses disciples, ses descendants et ses relations. Il n'en est point un qui ne jouit plus de ma considération ou de mon estime ; je fais ces précisions afin que tous les disciples soient au fait de mes sentiments réels...

Rendons grâce au SEIGNEUR, persévérons dans Son évocation et implorons Ses Bienfaits de sorte à pouvoir mieux L'adorer. Puisse-t-Il agréer nos prières...

Que la Paix et la Miséricorde de DIEU soient sur vous.



# **Titre Sermon : Le Respect des Règles de l'Islam**

**Auteur : Cheikh Mouhamada Mourtada Mbacké**

**Circonstance : Tabaski 1992**

*Ce sermon à été prononcé par Cheikh Mouhammadou Mourtada M'Backé au nom de son frère Cheikh Saliou M'Backé empêché, à l'occasion de la Fête de l'Aid-el- Adha (Tabaski) célébré le vendredi 12 juin 1992 à Touba.*

Je vous adresse mes salutations les plus chaleureuses, vous remercie de votre détermination dans la voie de l'Islam et à observer les enseignements du Cheikh qui ne sont rien d'autre que la pratique de l'Islam.

Ayons donc la ferme résolution de respecter les Règles de l'Islam que sont les Prescriptions de DIEU et les recommandations de Son Prophète.

Conformons-nous aux Principes de l'Islam tout en nous abstenant de commettre les Interdictions de DIEU. Je vous remercie.



© Copyright 2014 - [www.drouss.org](http://www.drouss.org)